



DATE : 18 mai 2018	Nombre de pages (y compris la présente) : 1
DIFFUSION :	DIR – RPP – VIGIE – REM -
DESTINATAIRE :	
FAX :	

Nom du navire : \_\_\_\_\_ N° Escale PAP : \_\_\_\_\_ /  
 Demande de travaux du / / au poste à quai : \_\_\_\_\_  
 Début des travaux : Date : / / Heure : HH mn  
 Fin des travaux : Date : / / Heure : HH mn

Le navire susmentionné est autorisé à effectuer **ses opérations de transbordement d'huile par fûts** à l'endroit et aux dates et heure indiquées ci-dessus sous réserve du respect des mesures réglementaires de sécurité, et aux conditions suivantes:

- Déchargement du camion, transfert par roulage vers le navire et chargement par levage avec précaution
- Travaux à feu nu interdits à moins de 50 m
- **Pas de travail à feu nu dans les espaces confinés ou non dégazés**
- Tous moyens de sécurité prêts à fonctionner immédiatement
- **Pas d'avitaillement en hydrocarbures pendant la livraison et le transbordement**
- Sécurité assurée par le bord sous la responsabilité du Capitaine et/ou de l'armateur
- Dalots bouchés et gattes disposées, déversement à la mer interdit
- En cas d'écoulement ou de souille, les remises en état seront à la charge de l'armateur ou du capitaine
- **Prévenir immédiatement en cas d'incident ou d'accident**

à Papeete		à Moorea	
• la vigie au	40 42 12 12	• VHF 12	
• l'officier de permanence	89 70 16 33	• l'officier de permanence	89 36 93 83
• la capitainerie	40 47 48 82	• le Responsable du Port de Vaiare	89 44 04 40 + VHF 12

- La capitainerie se réserve le droit de prendre toutes mesures appropriées afin de lever tous risques d'extension d'incident ou d'accident qui pourraient compromettre la bonne exploitation du port et de ses ouvrages

*Cette consigne peut être requise par tout agent de la capitainerie ou de la police portuaire pour vérification de l'application des prescriptions.*

**Fait à Papeete, le** / /

L'Officier de Port / Le Surveillant de Port

*Si cette télécopie vous parvenait par erreur, merci d'en informer la Capitainerie*

Port Autonome de Papeete – Division navigation - Capitainerie – Officier de permanence 89 70 16 33 -

Tél. bureau : (00 689) 40 47 48 82 Fax : (00 689) 40 47 48 82 @ : [traffimaritime@portppt.pf](mailto:traffimaritime@portppt.pf)